

La Commanderie de Fontaine

Les Templiers font partie des établissements d'obédience monastique gérés uniquement par des moines et qui ne dépendent que du pape. Une commanderie est avant tout un monastère, mais bien différent de tous les autres, ils font partie d'une vaste organisation militaire chargée de défendre la Terre-Sainte



Au tout début du treizième siècle, dans le nord de la France, plus précisément dans notre ancien comté de Vermandois, des relations se nouent entre des nobles de haut rang, des chevaliers qui revenaient de la croisade et certains religieux.



Les états latins en 1102



En blanc, un chevalier templier



Les états latins en 1160

A la même époque, en 1104, deux seigneurs champenois, le comte de Champagne et l'un de ses vassaux, Hugues de Payns, décident de partir en Terre Sainte, c'est à dire les Etats Latins. Ils y resteront trois années. En 1114, Hugues de Payns décide de repartir à Jérusalem pour s'y installer définitivement. Il crée alors avec Geoffroy de Saint-Omer un groupe de chevaliers laïcs chargé de la protection du Tombeau du Christ, haut lieu du pèlerinage de Jérusalem. Pour mener à bien leur but, ils se font aider par sept autres chevaliers français :

- Payen de Montdidier, probablement issu de la famille comtale.
- André de Montbard (oncle de Saint Bernard)
- Archambaud de Saint-Aignan
- Geoffroy Bisol
- Gondemare
- Geodefroy
- Roral

Vers 1118, ce groupe de chevaliers créent une milice indépendante qui s'appellera « Militia Christi », leur but est de défendre les pèlerins qui se rendent à Jérusalem qui sont généralement dépouillés de tous leurs biens par des bandes de pillard.

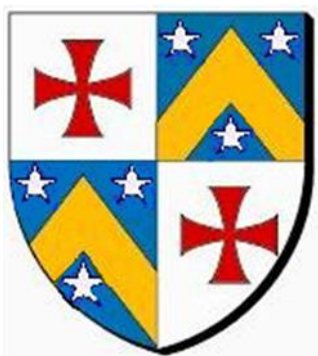
En 1120, le roi de Jérusalem, Baudouin II, convoque le concile de Naplouse, ce qui conduit les neuf chevaliers à prononcer les vœux religieux, et durant 9 années, l'ordre initial comptera 9 membres vivant sous la règle des Augustins. La milice porte alors le nom des « Pauvres chevaliers du Christ ». Peu après, le roi leur offre de loger à l'emplacement de l'ancien Temple de Salomon, d'où le nom qu'on leur donnera par la suite les « Templiers ».

En 1128, lors du concile de Troyes, la simple milice des Pauvres chevaliers du Christ est reconnue par le Pape comme étant un ordre à la fois militaire et religieux, soumis à une règle très stricte, « les Retraits » de Saint Bernard. Chaque membre de la petite communauté initiale lègue alors à l'ordre tous ses biens et domaines, c'est ainsi que le fief, sur lequel nous nous trouvons et qui appartenait à Payen de Montdidier devint une commanderie du Temple.

Payen connaît bien les grands nobles du nord de la France, il est l'ami d'Hugues de Payns, il participe à tous les grands événements du Temple, il voyage dans toute la France et même en Angleterre pour faire connaître le nouvel ordre des Templiers et pour recruter. Enfin il sera même nommé au poste de visiteur de la province de France, c'est-à-dire responsable des Templiers de notre pays et devient le numéro trois dans l'ordre hiérarchique des Templiers.



La Commanderie de Fontaine



Payen de Montdidier avait choisi un blason d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles pour rappeler qu'elle était la 3^{ème} à être établie en France. La croix rouge pattée, ajoutée en 1147, servait à indiquer que le domaine appartenait à l'ordre du Temple. La forme finalisée sur un écu donne de résultat ci-contre.

La bannière devait flotter au grès du vent au-dessus de la commanderie.

A quoi pouvait donc ressembler cet endroit ?



Cette représentation de la commanderie correspond en grande partie au plan des fondations retrouvées lors des fouilles réalisées pour les dommages de la guerre de 1914-1918.

Cette réalisation graphique a été réalisée en Champagne par le département de Aube, d'après les résultats des fouilles effectuées près de Troyes, sur le site de la commanderie d'Hugues de Payns, ami et frère d'arme de Payen de Montdidier.



Le Domaine templier de Montdidier était très étendu :

1°) Une maison du Temple qui existait dans la cité de Montdidier.

Elle était située rue du temple malheureusement nous ne savons pas la situer.

L'ordre des Templiers/Hospitaliers avait également des maisons sisent rue de Beauvillé, le cadastre Napoléonien de 1829, mentionne la rue de la Commanderie qui rejoint la rue des Juifs.

2°) La commanderie de Fontaine-sous-Montdidier.

Après la maison de Montdidier, il y avait la Commanderie tenue par les Templiers. Elle était située ici, rue d'en Bas, à l'Est de la commune. Le cadastre de 1829 nous montre la chapelle qui était le seul bâtiment du site encore debout cette année-là.

Cette commanderie était de point central d'un réseaux de fermes et de maison qui se trouvaient dans un rayon de 20 Km, toujours non loin de voies antiques.

La commanderie était un centre habité par une communauté qui réunissait les trois fonctions essentielles de :

- maison conventuelle (moines)
- parfois d'un poste fortifié (soldats)
- domaine d'exploitation agricole (fermiers)

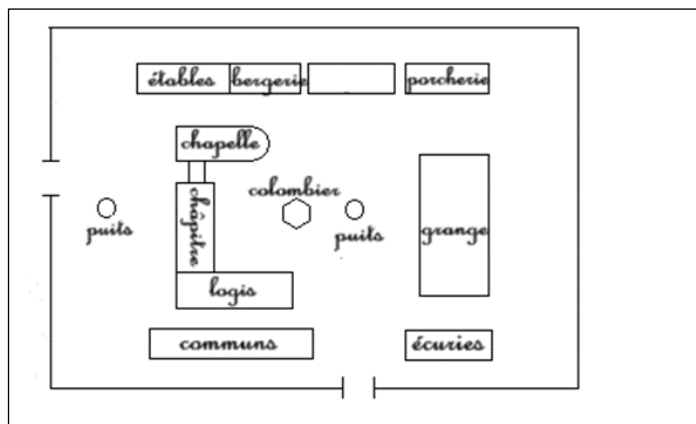
C'était généralement une grande ferme entourée d'un mur ou d'une haie. Elle était édifée et aménagée en fonction du relief qui pouvait offrir une protection naturelle contre les pillards.

La ferme était aussi bordée de douves et flanquée d'un étang poissonneux.

Les sites templiers étaient toujours situés près d'une importante voie de communication.

Elle se composait :

- D'une habitation principale, résidence seigneuriale du commandeur,
- D'une salle du chapitre, lieu de travail administratif.
- D'un logis pour les frères, réfectoire et dortoir.
- D'une chapelle et un cimetière,
- D'un lieu d'accueil pour les pèlerins et les voyageurs.
- De logements pour les artisans et paysans qui travaillaient pour le Temple.
- D'une grange d'œuvre pour stocker les récoltes.
- D'écuries, étables et porcherie.



En 1307, la Commanderie gérait de très vastes domaines :

- La ferme templière qui possédait une grande partie du territoire de Fontaine.
- Le moulin de Framicourt avec des terres et bois au lieu-dit la Commanderie.
- Le domaine de Belle Assise (grande sole et petite sole soit 150 journaux).
- Le bois de Fontaine (la ferme de la Sole n'existait pas).
- La sablonnière jusqu'au bois Célestin (lieu-dit « le coupe gorge »).
- Un vaste domaine au sud-est de Montdidier.
- La ferme templière de Tricot.
- La ferme templière de la Chaussée du bois d'Ecu.
- La ferme dite de l'Hôpital à Rocquencourt avec sa chapelle.
- La remise du Gallet.
- La ferme templière d'Esquennoy.
- La ferme de la Druelle.

La richesse de la Commanderie devait être immense, car les revenus fonciers et agricoles étaient très importants, de plus, beaucoup de nobles et de bourgeois leurs faisaient des dons. Les Templiers étaient aussi dispensés de tous les impôts royaux et ecclésiastiques.

En France, le nombre de ces Commanderies avoisinait les 2000, bien sûr, il faut rappeler que les Commanderies avaient été conçues pour financer l'armée templière et leurs forteresses en Terre-Sainte.

Comme les Commanderies étaient disposées le long de routes « templières », des voyageurs échangeaient de l'or et de l'argent contre un reçu codé, qui était à nouveau échangé en monnaie sonnante et trébuchante dans tout-autre maison du Temple de France et d'Europe. Grâce à leurs richesses, les Templiers avaient déjà inventés la banque et les chèques. Le roi de France, Philippe le Bel, leur empruntait souvent de très grosses sommes d'argent qu'il avait du mal à rembourser.

Chaque Commanderie avait donc forcément de grosses sommes de liquide. Régulièrement, les fonds étaient convoyés jusqu'au donjon du Temple de Paris qui était très fortifié et protégé.

Le 13 octobre 1307, sur ordre du roi Philippe le Bel, tous les templiers de France furent arrêtés sous un faux prétexte d'hérésie, la vraie raison était sûrement la volonté de s'accaparer de toutes les richesses et domaines. Les Templiers de Fontaine furent d'abord emprisonnés dans les prisons de la Salle du Roi de Montdidier avant d'être transférés.

Une légende raconte que la veille de l'arrestation, trois grands chariots bien escortés quittèrent le Temple de Paris, et bien-sûr le grand visiteur de France échappa aux soldats du roi. Les Templiers auraient-ils été prévenus à temps ?

Il semble en effet que Philippe le Bel ne trouva aucun trésor à Paris et dans toutes les autres commanderies.

En 1312, le Pape Clément V, rappela que les biens des Templiers étaient des biens ecclésiastiques, il exigea que les propriétés foncières du Temple soient données aux Hospitaliers de St Jean de Jérusalem qui appartenaient également un ordre à la fois militaire et religieux qui se battaient contre les ennemis de la chrétienté.

Les Hospitaliers continuèrent à utiliser les Commanderies comme le faisaient les Templiers, c'est-à-dire en fermes, sources de revenus pour leurs besoins militaires. La Commanderie de Fontaine eu beaucoup à souffrir durant toutes les guerres du quatorzième au dix-septième siècles, notamment elle fut incendiée en avril 1640 par les troupes anglaises, commandés par le Robert Knoll, un irlandais, qui tentait de faire le siège de Montdidier.

Les derniers Hospitaliers gardèrent ces Commanderies jusqu'en 1792, date de la révolution Française.

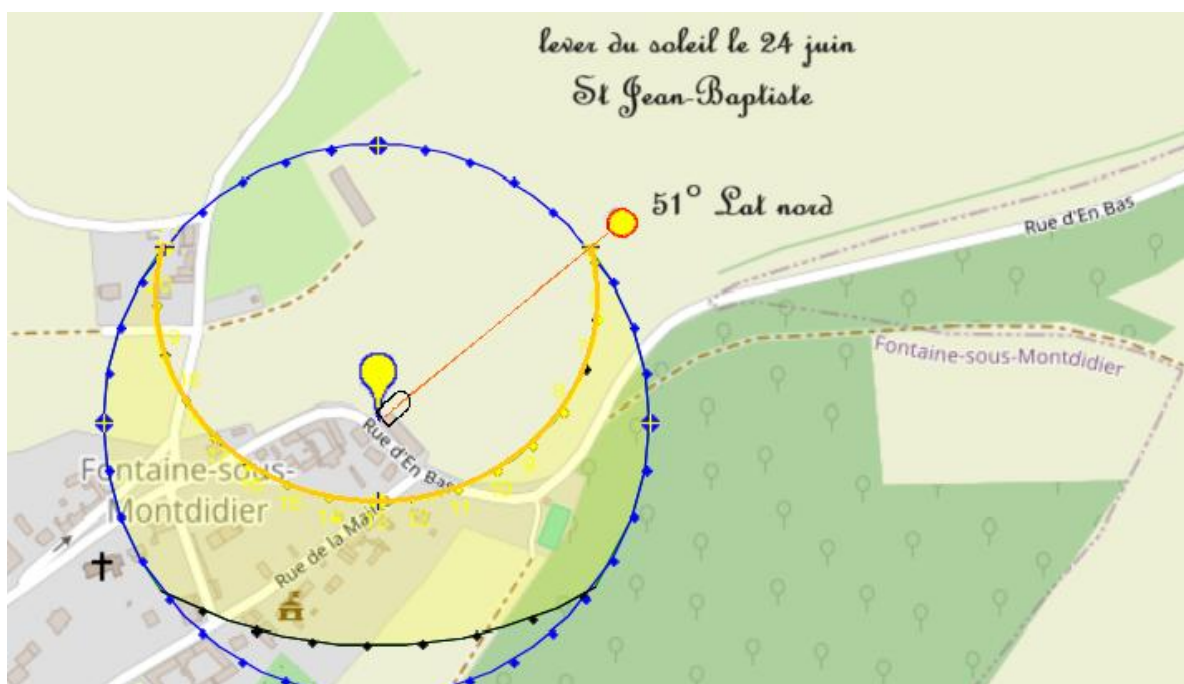
Tous les biens religieux furent alors confisqués par l'Etat, puis revendus aux enchères à de riches bourgeois locaux. Quoi qu'il en soit, la Commanderie fût bien rachetée en janvier 1793 par M. Levavasseur.

Il semble bien que celui-ci tenait beaucoup à l'acquisition de ce grand domaine, il attaqua même au tribunal ceux qui cherchaient à l'en empêcher, expulsion de l'ancien receveur de la commanderie, procès contre Gracchus Babeuf, élu à l'assemblée électorale de la Somme puis administrateur au district de Montdidier. Pourquoi cette volonté de posséder le domaine ?

Nous savons aussi que M. Levavasseur, bourgeois de Montdidier, invita dans la commanderie de Fontaine en 1800, l'un des membres du Directoire, M. la Revellière-Lepeaux, qui était l'une des personnes les plus influentes du monde parisien. Le nouveau propriétaire avait donc de très bonnes relations.

Nous savons également que les bâtiments étaient en très bon état suite à d'importants travaux réalisés par les Hospitaliers et dignes de recevoir l'une des cinq personnes les plus importantes de France.

Dans ce cas pourquoi avoir fait démolir progressivement toutes ces belles constructions ? Le domaine ainsi amputé de ses bâtiments perdit beaucoup de valeur. Ce qui est encore le plus surprenant, c'est que ce de nombreux anciens sites templiers dans notre région subirent le même sort sans parler des nombreuses pages, mystérieusement disparues du livre des cartulaire concernant la Picardie. Est-ce la légende de trésors templiers qui les aurait incités à poursuivre des recherches aussi destructrices ?



Un détail surprenant, c'est l'orientation de la chapelle vers le 51^e degrés de latitude nord et la position du lever du soleil le jour de la Saint Jean-Baptiste, il y a une parfaite correspondance. Cela correspond-il à une ancienne tradition celte qui aurait survécu jusqu'au XIII^e ?

Le choix de Saint Jean-Baptiste pour vocable de la chapelle est-il aussi un hasard ? C'est le jour du solstice d'été, le jour le plus « lumineux » de l'année en opposition à Saint Jean l'Évangéliste, au solstice d'hiver, le jour le plus « sombre » ; encore un clin d'œil aux traditions celtes. Les templiers étaient-ils vraiment des initiés ? On peut se poser la question en remarquant qu'il y avait deux catégories de templiers, ceux en blanc, les chevaliers combattants, et ceux en noir, les travailleurs de l'ombre.